



## 49013 - Les mauvaises choses qui se produisent dans l'univers dépendent-elles de la volonté d'Allah ?

---

### question

Est-ce que tout ce qui arrive dans cet univers dépend de la volonté d'Allah Très Haut ? Si tel est le cas, se produit-il dans le royaume d'Allah quelque chose qu'Il n'aime pas ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Sachez – Puisse Allah vous assister – que certaines personnes se sont égarées à propos du destin. En effet, elles ont cru que le fait pour Allah de vouloir quelque chose signifie qu'Il aime la chose en question. Ceci les a conduit à dire que le mal arrive contrairement à la volonté d'Allah. Ce qui revient à attribuer l'impuissance et la faiblesse à Celui-ci dans la mesure où des choses non conformes à Sa volonté arrivent dans Son royaume. De sorte que ce qu'Il veut peut ne pas arriver – Combien Allah Très Haut transcende cela ! En vérité, il n'y a aucun lien nécessaire entre ce qu'Allah aime et ordonne dans le cadre de la religion (d'une part) et ce qu'Il décide dans le cadre de l'expression de Sa volonté générale (universelle). Cela s'explique comme suit :

Premièrement, la volonté d'Allah qui est mentionnée dans le Livre et la Sunna comporte deux aspects :

Le premier est appelé volonté générale (universelle) **destinale** . Cette irada est synonyme de la machiaa à laquelle rien n'échappe. Le musulman et le non musulman sont également régis par cette volonté ; actes d'obéissance et de rébellion se produisent conformément à cette irada/machiaa. Des exemples en ont été donnés dans la parole du Très Haut : **Et lorsqu' Allah veut (infliger) un mal à un peuple, nul ne peut le repousser** (Coran, 13 : 11) et dans Sa parole : **Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l' Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa**



poitrine étroite et gênée, comme s' il s' efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas. (Coran, 6 : 125). Le second aspect est appelé volonté religieuse. Celle-ci exprime exclusivement ce qu'Allah aime et agréé. Des exemples en ont été donné dans la parole du Très Haut : - Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous (Coran, 2 : 185) et dans Sa parole : Et Allah veut accueillir votre repentir. Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous vous incliniez grandement (vers l' erreur comme ils le font). (Coran, 4 : 27) et dans Sa parole : Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier. (Coran, 5 : 6).

Deuxièmement, les deux aspects (types et volonté) appelés volonté universelle et volonté religieuse se distinguent nettement l'une de l'autre en raison des différences suivantes :

1/ La volonté universelle s'applique aussi bien à ce qu'Allah aime et agréé qu'à ce qu'Il n'aime pas et n'agrée pas.

Quant à la volonté religieuse, elle ne s'applique qu'à ce qu'Allah aime et agréé. La première volonté renvoie à la machiaa et la seconde à l'amour.

2/ La volonté universelle peut ne pas être un objectif en soi. C'est le cas de la création d'Iblis et des maux voulus pour aboutir à de nombreuses choses aimées par Allah Très Haut comme le repentir, l'effort fait pour se rapprocher d'Allah et la sollicitation de son pardon .

Quant à la volonté religieuse, elle est visée pour elle-même, Allah veut et aime l'obéissance (envers Lui) pour elle-même. C'est pourquoi Il l'a instituée et agréé pour elle-même.

3/ La volonté universelle se réalise inévitablement ; quand Allah veut qu'une chose se réalise une telle la mort de quelqu'un ou sa résurrection, elle le sera inexorablement.

Quant à la volonté religieuse comme le fait pour Lui de vouloir que quelqu'un soit croyant, elle peut se réaliser ou ne pas se réaliser. Si elle était inévitable tous les gens seraient musulmans.

4/ La volonté universelle dépend de la souveraineté d'Allah et de Son attribut de Créateur. Quant à la volonté religieuse, elle dépend de Sa divinité et de Son attribut de Législateur.



5/ Les deux volontés se rencontrent dans l'attitude du fidèle obéissant. Celui qui observe la prière, par exemple, se conforme aux deux volontés dans la mesure où la prière qu'il a accomplie est un acte aimé par Allah qui l'a agréée et ordonnée. Sous ce rapport, l'accomplissement de la prière est une manière de se conformer à la volonté religieuse.

D'autre part, le seul fait que l'acte puisse se réaliser est une expression de la volonté universelle. Aussi y a-t-il la réunion des deux volontés dans cet acte (c'est-à-dire que l'accomplissement d'un acte qui fait l'objet d'un ordre divin exprime les deux aspects de la volonté divine : aspect religieux = ordre et aspect universel ou général : la réalisation même de l'acte : note du traducteur).

La volonté universelle se retrouve seule dans l'exemple fourni par l'infidélité du mécréant et de la rébellion du rebelle. La seule production de ces actes (infidélité et rébellion) signifie qu'Allah les a voulues puisque rien ne peut se produire sans Sa machiaa... Mais le fait que les dits actes ne soient ni aimés ni ordonnés signifie qu'il n'entre pas dans le cadre religieux mais dans celui de la volonté générale (universelle).

La volonté religieuse se retrouve seule dans la conversion du mécréant, acte qui fait l'objet d'un ordre religieux parce qu'aimé par Allah. Le fait qu'elle ne se réalise pas, bien que faisant l'objet de l'ordre d'Allah et Son amour, confirme bien qu'il s'agit d'un objectif religieux. C'est pourquoi elle ne s'est pas réalisée quoi qu'ordonnée et aimée.

Voilà quelques différences entre les deux volontés. Celui qui connaît ces différences échappe à de nombreuses ambiguïtés qui ont provoqués des faux pas et des égarements. Celui qui regarde avec ses deux yeux les œuvres accomplies par les fidèles reste clairvoyant. Celui qui se contente de regarder le voulu religieux sans regarder le contraire (le voulu général) reste borgne.

Troisièmement, tous les actes divins sont bons, sages et justes. Allah le Transcendant Très Haut fait ce qu'Il veut pour des raisons qu'Il sait. Il peut les faire connaître à tous les fidèles ou à certains d'entre eux. Livrés à leur seule intelligence limitée, les fidèles restent incapables de saisir beaucoup d'aspects de la sagesse divine. Les actes généreux entrepris par Allah expriment une



sagesse générale et véhicule une miséricorde universelle. C'est le cas de l'envoi de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) à propos duquel le Très Haut : **Et Nous ne t' avons envoyé qu' en miséricorde pour l' univers.** (Coran, 21 : 107).

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « Certes le Transcendant est sage ; Il ne fait rien en vain, sans propos ni intérêt ni sagesse ou objectif bien précis. Bien au contraire, tous Ses actes expriment une sagesse parfaite et ont une cause qui les explique, comme l'ont bien indiqué Ses propos et ceux de Son Messager.

Cela dit, Allah Très Haut le sait mieux. Puisse Allah bénir et saluer notre prophète Muhammad, sa famille et tous ses Compagnons.

Se référer à A'aalaam as-Sunna al-manshoura, 147.

Al-quadaa wal qadar fii dhaw'al-kitab wa as-Sunna al-imam bi al-quadaa wal quadar par Cheikh Muhammad al-Hamd.